

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
11 OCTOBRE 2022, À 18 H**

BUDGET 2023 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire le **11 octobre 2022, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2023 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou ce programme.

Les informations détaillées pour visionner la séance, pour intervenir ou pour poser vos questions, sont précisées sur le site Internet de l'arrondissement, section Conseil d'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/sud-ouest.

Fait à Montréal, le 29 septembre 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire